BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°74 HIVER/2014-2015



























Bulletin Municipal d'information N° 74

Responsable de la publication : Nicole Girard

Rédaction:

Clément Braghieri Jean-Christian Faillant Nicole Girard Marie-Claude Nouguier Michèle Nouguier Sonia Rippert Florence Roche Maryline Vigé

> Photographies: Sonia Rippert

Mise en page et Impression : Imp. Bertola Cavaillon





AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet d'aménagement de la plaine aval du Coulon et de la confluence Boulon-Calavon sur les communes de Cavaillon et Robion.

Le responsable du projet est le Syndicat Intercommunal de Rivière du Coulon Calavon (SIRCC).

Cette enquête se déroulera pendant 44 jours consécutifs, du mercredi 17 décembre 2014 au jeudi 29 janvier 2015 inclus.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur les sites : www.vaucluse.gouv.fr ou www.sircc.fr et en Mairie des Taillades.

La permanence des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public le mercredi 14 janvier 2015 à la Mairie des Taillades de 14h30 à 17h30.

Sommaire

VIE PUBLIQUE P 2 COMMISSION COMMUNICATION P 3 COMMISSION TRAVAUX P 4-5 L'ÉCOLE P 6-7 **COMMISSION CULTURE** P 8 COMMISSION SPORTS P 9 COMMISSION CADRE DE VIE P 10-11 LE PLAN LOCAL D'URBANISME P 12 INFORMATIONS DIVERSES P 13 P 14-15 ACTION SOCIALE P 16-17 COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIES P 18-23 LES ASSOCIATIONS AGENDA P 24 ÉTAT CIVIL P 25



Tailladaises, Tailladais, chers amis,

Avec la fin de l'été, la rentrée scolaire nous a fait entrer dans la dernière ligne droite de 2014 ...

Les fêtes de fin d'année pointent à l'horizon... Et c'est aussi la période de la parution du bulletin municipal!

Comme vous pourrez le constater, la commission qui en a la charge apporte du sang neuf avec une nouvelle mise en page, de nouvelles rubriques où vous serez mis à l'honneur!

La lettre que je vous ai adressée en début d'automne vous présentait le bilan de ces premiers mois de mandat. Je ne reprendrai donc pas les

thèmes abordés, ils sont largement étayés dans cette revue.

Je continue, avec une équipe soudée, de satisfaire au mieux vos demandes. Nous nous attachons à rendre le village le plus convivial possible.

Pour preuve, l'organisation des rythmes scolaires nous a demandé beaucoup d'investissement et de concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves. Cette démarche, qui a rythmé nos premiers mois d'installation, semble porter ses fruits, au vu de la satisfaction aussi bien des parents que des enseignants et surtout auprès des enfants.

Toutefois, je ne vous cache pas que cette nouvelle organisation a des répercussions financières non négligeables. Nous avons établi un budget au plus près de nos exigences. Un point sera fait à la fin de l'année et le coût prévu pourra être ajusté en fonction du nombre d'enfants qui y participent et du fonds d'amorçage reçu (aide de l'état).

Je saisis l'occasion de cet édito pour remercier tout le personnel communal, qui, au-delà de sa mission de service public, assure dans son rôle la mise en œuvre de nos projets pour Les Taillades dans le sens de l'intérêt général. Son implication est prépondérante dans l'atteinte de nos objectifs.

L'année 2015 s'annonce avec des enjeux importants pour le village :

- Ce sera pour nous l'occasion de continuer à mettre en œuvre les projets de campagne pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.
- C'est aussi l'année qui va voir naître, sur notre territoire, une nouvelle zone d'activés dont l'aménagement et le développement sont placés sous la responsabilité de la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse. Charge à nous d'en faire un attrait supplémentaire pour Les Taillades.
- C'est enfin l'année où nous allons dessiner le futur de la commune sur le plan de son aménagement, par l'ouverture du projet du Plan Local d'Urbanisme.

Dans une volonté de proximité, j'ai décidé d'ouvrir la cérémonie des vœux du Maire à l'ensemble de la population à laquelle vous êtes cordialement invités le mardi 13 janvier à 18b30 au Moulin Saint-Pierre.

Un dernier mot va vers les associations qui sont toujours présentes et actives pour la vie du village, je leur souhaite de garder toujours cet élan de générosité dans leurs actions, car sans elles, les Taillades n'auraient pas autant de dynamisme.

Le contexte social et économique est compliqué cette année encore, tant au niveau local qu'au niveau national, je souhaite de tout cœur que la période de festivités qui s'annonce vous apporte un peu de légèreté et beaucoup de bonheur.

Toute l'équipe et moi-même vous invitons à une bonne lecture et vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

VIE PUBLIQUE

Conseil municipal



Le conseil municipal s'est réuni 5 fois entre le 3 avril, date de son installation, et le 3 novembre 2014. Comme vous le savez déjà, les comptes-rendus peuvent être consultés en Mairie et sur le site Internet de la commune :

http://www.lestaillades.fr/c_municipal.html.

Les principales délibérations ont porté sur la mise en place des différentes commissions, la nomination des représentants aux différents syndicats mixtes, l'adoption du budget municipal, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'engagement de travaux pour l'école.

Nous avons le plaisir de travailler tous ensemble de manière constructive et efficace dans les différentes commissions, ce qui rend aisée l'adoption des différentes délibérations.

Marie Antoinette Blanc



Marie Antoinette Blanc est décédée le 13 novembre.

Native d'un petit village de Lorraine, à 3 km de la frontière allemande, elle a vécu, au cours de son adolescence les évènements tragiques provoqués par la politique de germanisation de Hitler. Ses parents, francophiles sont contraints de gagner la Zone Sud de la France, encore libre.

En novembre 1940 ils arrivent avec d'autres Lorrains à Avignon et sont envoyés aux Taillades. La vie s'organise, les Lorrains trouvent des emplois. Marie Antoinette est affectée à la mairie de Maubec comme secrétaire avant d'intégrer celle des Taillades où elle restera jusqu'à sa retraite. Puis la rencontre avec Jean Blanc, natif du village aboutit à un mariage en 1943. De cette union naîtront deux enfants : Roselyne et Yves.

Leur histoire se confond avec celle de la commune. Jean Blanc devient maire et Marie Antoinette devient sa précieuse collaboratrice. Elle jouera un grand rôle en particulier au niveau du développement du village. L'heure de la retraite venue, elle continuera à s'occuper activement du foyer des anciens à la satisfaction générale.

C'était sa dernière implication dans la vie du village où elle a donné tout son temps. Elle repose dans le vieux cimetière à côté de Jean, son mari, avec en toile de fond ce cher Luberon qu'elle aimait tant!

Du changement à la Mairie!

Après 7 ans passés aux Taillades, **Yves Rambaud** a décidé de relever un nouveau challenge personnel et professionnel. Il a quitté la Direction Générale des Services au 1^{er} décembre pour occuper celle de Robion.

Nous tenons à le remercier pour son engagement au service de la commune aux côtés des agents et élus afin que le service aux administrés soit à la hauteur de vos attentes et que le lien avec les autres services

de l'administration permette à la commune de travailler efficacement.

Nous lui souhaitons une belle réussite à Robion!



Nous souhaitons la bienvenue à **Céline Bellon**, native de l'Isle sur Sorgue et habitant cette ville. Elle a rejoint la commune en tant que Directrice Générale des Services le 17 novembre, poste qu'elle a occupé plusieurs années à Saint Didier. De plus, Céline connaît parfaitement le territoire pour avoir vécu toute sa jeunesse à Robion.

Elle est déjà prête à s'investir à nos côtés pour porter les projets

que nous voulons mener pour la commune !

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil!

COMMISSION COMMUNICATION

Vous garantir la meilleure information!

Nous disposons de nombreux moyens de communication aux Taillades... et pourtant nous entendons régulièrement des personnes dire « je n'avais pas eu l'information !» Il n'est effectivement pas facile de transmettre la bonne information dans notre monde surinformé!

Faisons l'état des lieux :



- ◆ Le site Internet est devenu le point central de l'information : vie municipale (comptes-rendus de conseils municipaux, marchés publics,...), agenda des manifestations organisées sur la commune par les associations et par la municipalité, démarches administratives, annuaire des professionnels,...
- ◆ L'Écho rythme l'information de la vie municipale depuis près de 30 ans avec sa publication semestrielle.
- ♦ Un agenda des manifestations culturelles est diffusé dans les commerces.
- ♦ Des panneaux d'affichage existent en différents points du village.

Nous nous sommes posé LA question :

- « Comment faire mieux ? »
- ◆ Faut-il prévoir un seul Écho annuel et faire revivre le P'tit Écho qui est paru entre 2009 et 2012 ?
- ♦ Comment éviter les redites ?
- ◆ Comment partager une information au plus près de l'agenda ?
- ◆ Comment informer chacune et chacun en fonction de ses habitudes ? Nul n'est contraint à utiliser Internet...
- ◆ Comment rester exigeants sur les aspects budgétaires et écologiques ?



Faute d'avoir LA réponse à ces nombreuses questions, nous avons décidé de ne pas changer vos habitudes pour l'instant et de faire appel à vos idées!

Alors faites-nous part de vos remarques et propositions, par mail echo.taillades@orange.fr ou par un message écrit déposé en Mairie.

La parole est aux lecteurs !

Sans attendre vos propositions pour améliorer la communication entre vous et nous, nous avons décidé de créer une nouvelle page dans laquelle vous pourrez vous exprimer.

Nous accueillerons **vos messages** avec la meilleure attention et publierons tous ceux qui permettent à notre commune d'avancer ; nous publierons également **vos questions** et nos réponses !

Alors, pensez dès à présent aux messages que vous souhaitez passer à nos lecteurs !

Pour rester informés :

Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir les mises à jour de l'agenda des manifestations communales en envoyant un simple mail à **echo.taillades@orange.fr** dans lequel vous mettrez en objet « inscription newsletter ».

Le cyber esp@ce

Le cyber espace avait été créé en 2001 pour permettre aux personnes qui le souhaitaient de se connecter à Internet sans avoir de matériel informatique à la maison et pour aider nos écoliers à se familiariser à l'informatique.

Les évolutions technologiques ont eu raison de cette belle initiative :

- ♦ Une connexion Internet est maintenant présente dans la majorité des foyers et nombreux sont les utilisateurs de tablettes et ordinateurs individuels.
- ◆ Le parc d'ordinateurs est devenu obsolète.
- ♦ Les écoliers ont une salle informatique dans l'enceinte de l'école.

Nous avons donc décidé de fermer cet espace.

Nous réfléchissons en revanche à la manière de proposer des points d'accès Wi-Fi sécurisés.

Bon à savoir : le site de la médiathèque permet déjà, à celles et ceux qui le souhaitent, de se connecter en WI-Fi en créant un compte gratuit.



COMMISSION TRAVAUX

La commission a eu fort à faire en ce début de mandat!

Comme vous avez pu le lire dans le courrier de Madame le Maire d'octobre, nous avons réalisé d'importants travaux à l'école.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter les équipes techniques municipales qui se sont superbement investies dans ces réalisations au service de nos « pitchouns », des enseignants et du personnel communal qui travaillent à leur côté tous les jours.

La cour pinède s'est refait une beauté!

Les nostalgiques de la cour pinède sablonneuse à souhait, qui a fait le bonheur des chaussettes de nos enfants, peuvent verser une larme... nous en avons supprimé une partie... pour que l'espace soit sécurisé (racines dangereuses supprimées, terrain nivelé), plus convivial et plus lumineux !

La cour est aménagée en amphithéâtre avec des gradins ludiques. Elle a été végétalisée avec l'aide des enfants pour séparer la partie pinède de la nouvelle partie en béton désactivé.





La réorganisation des rythmes scolaires nous a amenés à réaliser un certain nombre de modifications au niveau des bâtiments

Dans le bâtiment est :

- L'entrée principale de l'école a été déplacée, changée et sécurisée. Elle permet également d'accéder directement à la cour pinède.
- Les escaliers extérieurs menant aux 2 classes de CM2 et CP ont été remplacés par un pan incliné équipé d'une rampe.
- La salle dédiée aux enseignants, à côté du bureau de la Directrice, a été agrandie et partagée avec la bibliothèque.

Dans le bâtiment de la maternelle :

- Un bureau a été créé pour l'accueil périscolaire, avec un sas d'entrée qui rend cet espace indépendant des locaux scolaires. L'accès se fait par l'extérieur.
- Une salle informatique remplace l'ancien dortoir.
- L'ancienne bibliothèque, espace plus grand, a été agencé pour recevoir le nouveau dortoir.
- A côté de la grande salle une pièce de rangement a été créée pour le matériel du périscolaire.

A noter pour l'ensemble de l'école :

• Le système d'alarme a été d'une part renforcé par la mise en place de points de contact supplémentaires, notamment dans la salle informatique. Les bâtiments sont placés sous télésurveillance.

Pour finir:

- Le faîtage de la toiture a subi une réfection sur 25 m.
- Une place de parking dédiée aux personnes à mobilité réduite a été créée, côté accueil périscolaire.
- Les abords de l'école ont été sécurisés et repris pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales par jour de gros orages.

L'ensemble des investissements présenté dans cette page représente un budget d'environ 150.000 €

Autres réalisations

Espace jeux d'enfants devant la Maison des associations

Nous avons:

- créé une bande de terrain en clapicette, pour que les poussettes puissent accéder plus facilement à l'aire de jeux... pour la plus grande satisfaction des jeunes parents!
- séparé, par une bordure en bois, la zone de l'aire de jeux en graviers et cette nouvelle bande.



Amélioration de l'accès à l'ancien cimetière

A la demande de nombreux administrés fréquentant le cimetière, nous avons supprimé la haie de bordure côté chemin du Luberon.

Elle a été remplacée par une main courante afin d'augmenter la visibilité des personnes sortant du cimetière.



Chemin du Mouleiron



Nous avons également remplacé l'ancien garde-fou à l'aplomb de la falaise par 25 m de main courante afin de sécuriser ce passage.

Ces deux ouvrages ont ensuite été peints par nos équipes.

Quels sont les projets à venir?

Sécurisation de la falaise

Nous avons choisi de travailler avec la Société Mécanroc qui va à la fois :

- réaliser les études préalables aux travaux de sécurisation [analyse des éventuelles instabilités de la paroi au-dessus de laquelle sont implantés certains murs du vieux village et analyse des risques pour la population];
- proposer les moyens de traitement de ces risques en intégrant les contraintes de discrétion et de préservation de ce site inscrit.

Ne soyez pas surpris de voir des personnes encordées sur cette falaise, il ne s'agit pas de nouvelles voies d'escalades, mais bien d'études!



Réfection de la façade nord du moulin Saint-Pierre

Les architectes missionnés sur ce projet ont besoin d'affiner leur travail avant que ne soit lancée la réalisation des travaux ; les études préalables ont montré que certains renforcements sont à prévoir.

Quoi qu'il en soit, ces travaux devant être réalisés alors que le canal est hors d'eau, ils ne pourront pas être envisagés en cette fin d'année et devront attendre l'hiver 2015-2016.



L'ÉCOLE

Rentrée 2014-2015

Après des vacances reposantes, les enfants, le personnel enseignant et le personnel communal ont repris le chemin de l'école.

Cette année est marquée par quelques changements au niveau de l'organisation du temps scolaire et de l'aménagement de l'école.

Les élèves ont neuf demi-journées de classe (mercredi matin en plus) et terminent le temps scolaire à 15h30 ; jusqu'à 16h30 le relais est pris par des activités périscolaires proposées et animées par la commune.

Un temps très bien organisé permettant la créativité, l'épanouissement, la détente et la découverte.

Certains espaces de l'école ont été réaménagés de façon à accueillir les différents ateliers du périscolaire et le bureau de **Madame Sonia Rippert** coordinatrice de ces activités.

La cour a été embellie par la construction d'un amphithéâtre, qui permettra de nombreuses activités et manifestations.

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe, **Madame Isabelle Darboux** qui remplace Monsieur Denis Olivier parti à la retraite et **Madame Charlotte Caillot** au CE2.

Au total, dix enseignantes qui encadrent les 205 élèves que compte l'école cette année.

Les classes de CM1 et CM2 partiront en classe de neige à Allos du 9 au 13 mars 2015. Les CP et CE1 découvriront Aureille au mois de mai et les petits/moyens s'évaderont vers Valras plage en mai.

Cette année encore toute l'équipe éducative s'efforcera de conduire tous les enfants

vers la réussite. Cet objectif sera atteint grâce à l'étroite collaboration entre tous les membres de la communauté éducative.











Depuis le début de cette année scolaire, 150 enfants prennent leur repas quotidiennement, une dizaine étant également présents le mercredi avant de rejoindre le Centre aéré de Cavaillon.

La cantine scolaire propose des repas de qualité, préparés sur place, toujours avec l'apport de produits BIO.

Après un congé parental, Stéphanie Brun est de retour à la cantine pour seconder Jocelyne Leseur.

A l'approche des fêtes, nos jeunes gastronomes pourront se délecter avec le repas de Noël qui est prévu **vendredi 12 décembre**. Le goûter de Noël, offert comme chaque année par la municipalité, aura lieu le dernier jour d'école.

Un ajustement du tarif des repas de cantine sera appliqué en début d'année : il passera de 2.75 euros à 2.80 euros. Nous nous réjouissons de pouvoir garder l'un des tarifs les plus bas du secteur.

Pour mémoire, l'inscription à la cantine est maintenant possible directement par Internet afin de faciliter la vie aux parents d'élèves.



Périscolaire

Cette année, la rentrée avec la mise en place des rythmes scolaires a souvent rimé avec « galère» dans de nombreuses communes. Afin qu'aux Taillades ce ne soit pas le cas, nous avions travaillé le sujet bien avant Mars.

Dans un premier temps, une fois le fonctionnement posé, nous nous sommes donné les moyens de cette mise en place en créant un service périscolaire : véritable lien entre les parents, ce service en la personne de Sonia Rippert assure la coordination et la planification des actions à mener.

Les activités périscolaires ont donc été organisées en toute sérénité avec l'appui d'intervenants extérieurs pour l'initiation au théâtre, les jeux de réflexion, différents sports comme l'athlétisme, basket, handball... mais aussi surtout grâce à l'investissement du personnel communal déjà en poste auprès des enfants, un personnel motivé qui a réussi à relever ce challenge.





Pour le mercredi, un partenariat avec le centre aéré de Cavaillon et une prise en charge du transport des enfants ont permis d'apporter une solution concrète aux parents. Dernière nouveauté : un portail parents facilite depuis novembre la gestion sur le web des inscriptions aux activités et à la cantine !

Un grand pas en avant!

COMMISSION CULTURE

Un geste de générosité

Monsieur Robert Goudin, assisté de ses deux partenaires fidèles en la personne de Michèle Nouguier et Guy Brémond, a réalisé le livre « Ma jeunesse aux Taillades » dont la parution a été un succès auprès de la population.

Pour enrichir cet ouvrage, Monsieur Goudin a recueilli d'un bon nombre de nos anciens du village, leurs témoignages et leurs souvenirs. Pour remercier ses amis de leur collaboration, Monsieur Goudin a souhaité remettre au Club du 3ème Age, en présence de Madame le Maire Nicole Girard et de Madame Bernadette Pioggini, Présidente, un chèque de 500 €. Ces amis l'ont gentiment remercié et ont apprécié ce geste de générosité!



La commission culture

En accord avec les Estivales, depuis quelques années, la commission culture a en charge la programmation des spectacles d'hiver.

Elle vous propose des sorties variées pour égayer vos aprèsmidi ou soirées.

Nous vous espérons nombreux à venir découvrir et partager ces moments de détente.



La journée du Patrimoine

Que notre village se prêtait bien au thème des journées européennes du patrimoine 2014 : « patrimoine culturel, patrimoine naturel » !

Nous étions une trentaine de personnes en ce dimanche 21 septembre, chaussées pour partir à la rencontre de quelques unes de nos anciennes carrières et de l'abri construit par les prisonniers de guerre le long du canal, sur ordre des Allemands, pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Grâce aux précieuses informations de Jocelyne Duban qui a animé et commenté le circuit pédestre, celles et ceux qui ne le savaient pas ont ainsi pu apprendre que la pierre extraite de nos carrières était de 2 types bien différents : d'une part une roche dure et grise (au sommet de laquelle est construit le vieux village) d'autre part une pierre plus tendre et beige.

Le circuit nous a ensuite emmenés au dessus du village, à l'emplacement de l'ancien terrain de tir utilisé au début du XXème siècle, puis jusqu'aux restes bien visibles de l'ancien mur de la peste et des guérites qui le jalonnaient.



Nous avons terminé notre périple en longeant le canal. André Escoffier a tout d'abord partagé quelques explications précieuses sur l'exploitation hydraulique du canal de Cadeban-Neuf (plans à l'appui!).

Nous avons ensuite parcouru tant bien que mal un tunnel dont l'humidité ambiante avait eu raison de l'installation électrique provisoire que nos employés avaient réalisée pour l'occasion.

Il semblerait malgré tout que nous n'ayons oublié personne à l'intérieur! Nous avons pu découvrir les 400 m de galerie creusés dans la roche. La vie de ce lieu, du moment de sa création jusqu'à sa fermeture au public, nous a été racontée par celles et ceux qui l'ont pratiqué ou dont les parents ont vécu la naissance...

Cette matinée s'est terminée fort sympathiquement par un repas tiré du sac à la Chapelle Saint Gens après que le verre de l'amitié a été levé place de la Mairie.

COMMISSION SPORTS

Nous nous sommes réunis le vendredi 12 septembre, réunion à laquelle nous avons convié les représentants des associations sportives de notre village.

Nous avons pu recueillir les informations suivantes :

- environ 300 licenciés en ce qui concerne le club de football
- environ 100 licenciées pour la section de gym
- et 70 adhérents pour l'association «La Boule des Taillades»

La mise en place du Baby Taekwondo est un succès puisque beaucoup de petits sont présents à cette nouvelle section.

La section gym a l'honneur, cette année, d'accueillir aux Taillades l'Assemblée Générale Départementale, réunion à laquelle participent toutes les sections de gym du Vaucluse.

L'association de boules a comme chaque année organisé les concours de boules lors de la fête votive et a accueilli pas moins de 450 joueurs de tous les environs. Un concours en faveur du téléthon a également eu lieu début octobre, concours qui a remporté un franc succès.

Il est prévu, courant 2015, d'organiser une journée de démonstration des associations, journée qui reste à déterminer et pendant laquelle nous pourrons assister à des tournois, des compétitions...

Nous sommes bien entendu à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Amitiés sportives, La commission des sports



Les trophées du sport vauclusien

Cette cérémonie organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vaucluse pour la 3ème année consécutive a eu lieu le 4 décembre dernier. Elle a pour objectif de mettre à l'honneur les acteurs du sport dans notre département : sportifs (meilleure performance collective ou individuelle dans différentes catégories), dirigeants et bénévoles, juges et arbitres, manifestation, éducateurs et entraîneurs.

L'US Porte du Luberon, la Boule des Taillades et la gymnastique ont proposé des prétendants... Résultats le 18 décembre à Mazan.

Les Traillades

L'association sportive des Sapeurs-Pompiers de Cavaillon a organisé son festival de trails aux Taillades le 12 octobre dernier. 330 adultes se sont répartis sur 2 courses : 27 km pour les « mulets », 12 km pour les « galinettes » et 60 « Pitchounets » (moins de 11 ans) ont couru leur premier kilomètre!



La Chevauchée des blasons, le sport autrement!



La Chevauchée des Blasons est une épreuve unique en Europe. Cette rencontre sportive et conviviale permet, depuis 28 ans, aux passionnés d'équitation de se retrouver dans les différents secteurs de notre département. Elle associe une commune, un blason et un cavalier qui porte les couleurs de sa commune au cours de 5 épreuves différentes.

Plus de 150 communes de Vaucluse ont pris part à la dernière édition ; Cathy Rodiez, Cavaillonnaise, y a représenté les Taillades avec son cheval Paco. Un cavalier ou une cavalière du village porterat-il ou elle notre blason l'an prochain ?

Depuis 5 ans, l'épreuve est également ouverte aux VTT afin d'apprendre à mieux partager les pratiques sportives de pleine nature. Qui sera le prochain représentant de la commune sur cette épreuve VTT ?

COMMISSION CADRE DE VIE

Le Moulin a fait son premier marché!

Être élu est une charge qui réserve quelques plaisirs : la mise en place du marché en est un. La commission municipale en charge de ce projet s'en est posé des questions ! Où le fait-on ? Quel jour, à quelle heure ? Avec combien de producteurs démarre-t-on ?

À dix on démarre! Et ainsi le vendredi 13 juin ils étaient 14 producteurs pour l'inauguration et depuis, malgré les intempéries qui l'ont bien forgé, le marché a perduré jusqu'au 31 octobre, preuve de sa vivacité.

Si deux producteurs ont renoncé, d'autres sont venus au fil des vendredis, sur la recommandation de leurs collègues. D'autres encore nous rejoindrons l'an prochain.

Il y a des producteurs bio ou non, de fruits et légumes, des volailles et des œufs, du fromage, de l'huile d'olive, du miel et des « sacristains », des confitures, du pain (quand Simon a le temps de venir...), une marchande d'olives et produits dérivés, il y a eu du vin aussi.



Merci à tous ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, participé à cette aventure et pris le risque, le plaisir ou tout simplement le temps de venir passer deux heures sous les platanes. Nous serons heureux de vous retrouver tous en avril pour « refaire le monde » et choisir des produits cultivés avec soin, sur notre terroir ou tout près.



« Le moulin fait son marché » est nouveau et, forcément, les producteurs n'avaient pas assez de marchandises pour tous l'alimenter jusqu'au bout. C'est promis, l'année prochaine, tout en restant un marché de « bouche », il sera plus varié.

Nous avons des pistes pour l'améliorer et jusqu'au mois d'avril pour trouver d'autres producteurs avec l'aide et les conseils de ceux qui y viennent déjà.

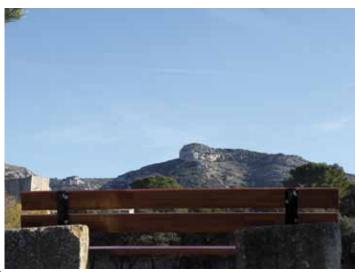
Et nous reconduirons le repas dans la cour du moulin puisque vous étiez plus de 90 présents à manger la soupe au pistou. Vous pouvez déjà retenir la date : **le vendredi 7 août 2015.**

Les Taillades, un village où l'on se sent bien!

Les promeneurs aiment s'y attarder... Les bancs fleurissent de çà et de là pour favoriser la causette et la convivialité!

Nous en avons installé 5 pour répondre à vos attentes :

- Route de Cavaillon.
 - 2 à Saint-Ferréol.
 - 2 au Boulodrome.





Mieux partager nos routes : un engagement de campagne, un projet qui avance !

Nous avons réalisé une étude pour mettre en œuvre ce projet ambitieux qui vise à améliorer la circulation dans le village, tant pour les piétons, les 2 roues que pour les voitures.

Voici quelques-unes de nos réflexions qui ne sont en aucune manière définitives :

• La circulation des voitures, Avenue du Moulin, est trop rapide et dangereuse pour les piétons et 2 roues, pour les personnes qui sortent du cabinet médical ou qui traversent sur le passage piéton.



Réflexion sur un rétrécissement de chaussée pour créer un cheminement piéton ? Côté habitations ? Côté canal ?

• La cohabitation est difficile entre véhicules motorisés, vélos et piétons, sur l'Avenue du Château tant près des commerces que dans la partie haute.



Réflexion pour un meilleur stationnement et une réduction de la vitesse.

• L'accès au parking actuel de l'école est saturé, ce qui génère des incivilités diverses entre piétons, 2 roues et conducteurs, voire entre conducteurs... alors qu'il existe de l'espace à agencer tout près.



Réflexion pour protéger un accès piétons / vélos depuis l'avenue du Château jusqu'à l'école.

• Les piétons et vélos qui souhaitent rejoindre le centre du village depuis le bas ne disposent pas d'un axe vert rendant leur circulation plus sécure.



Réflexion à mener sur l'usage du Chemin du Pérusier.

• Le chemin du Luberon, propice à la promenade, est également utilisé par des véhicules à moteurs qui roulent trop vite.



Réflexions pour matérialiser l'entrée dans le cœur du village.



Nous allons bien sûr avancer de manière concertée et des réunions sont à prévoir avec les habitants des quartiers concernés d'une part, avec les parents d'élèves d'autre part.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération en date du 11 juin dernier, le Conseil Municipal adoptait à l'unanimité la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la Commune en vue de sa transformation en P.L.U.

Pourquoi élaborer un PLU ?

Cette démarche est une réponse à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 qui prescrit la mise en conformité des communes avec le Schéma de Cohérence Territorial (s'il existe) auquel elles sont rattachées. Notre commune dépend du SCOT de Cavaillon, Coustellet, Isle sur Sorgue, approuvé en décembre 2013.

POS ? PLU ? Qu'est-ce que cela change ?

Jusqu'à présent, les règles d'urbanisme étaient consignées dans **le POS** qui fixait le droit et l'utilisation des sols. Ce document avait essentiellement un caractère administratif, juridique et technique.

Le PLU y ajoute la dimension de projet (PADD)*. L'urbanisme n'est plus exclusivement règlementaire, il devient opérationnel et encadre les grandes opérations d'aménagement sur son territoire d'exécution

Le PLU non seulement permet de prendre en compte tous ces éléments, mais aussi il permet d'assurer :

- un renouvellement ou un développement urbain maîtrisé ;
- la préservation des espaces naturels et agricoles ;
- la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat.

Il est destiné à réglementer l'utilisation des sols du territoire communal. Aussi divise-t-il celui-ci en zones à vocation urbaines, agricoles ou naturelles. Chaque zone possède un règlement qui lui est propre, où sont définies les conditions de constructibilité des terrains, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent y être édifiées. C'est sur la base de ces règles que seront ensuite accordés ou refusés les permis de construire, de démolir ou d'aménager.

*Le PADD se présente comme l'élément central, dynamique et stratégique du PLU. Il a pour fonction d'exposer le projet intercommunal pour les années à venir dans le respect des objectifs d'équilibre, de mixité et de gestion économe des espaces, en vue d'un développement urbain durable

Un projet de développement de la commune qui repose sur les grands axes de réflexion suivants :

- 1/ Améliorer les déplacements : Dans l'objectif de privilégier les échanges de proximité et développer la connexion entre quartiers par des « modes doux », limitant le tout voiture, notamment entre le quartier Bel air et le centre du village.
- **2/ Redynamiser le haut du village** en développant l'animation et les éléments de proximité.
- 3/ Redéfinir la zone située entre le Canal et l'avenue du Moulin.
- **4/ Créer des équipements publics** répondant aux besoins de la population, notamment aux abords du Moulin.
- **5/ Organiser le développement maîtrisé de l'urbanisation** de la commune dans un objectif de modérer les consommations d'espaces naturels ou agricoles.
- **6/ Améliorer le cadre bâti et paysager** au profit de la qualité de vie des habitants.

Ces travaux seront donc de longue haleine et dureront plusieurs mois. Un bureau d'étude spécialisé accompagnera la commune dans la mise en œuvre de ce projet.

Les modalités de la concertation publique : un dialogue pour un projet durable.

Les modalités de la concertation publique ont été définies. Outre une information dans votre bulletin municipal, celle-ci se traduira tout au long de la procédure par :

- des réunions publiques organisées afin d'établir un dialogue sur le projet du P.L.U. avec les habitants. Ces réunions seront l'occasion pour ces derniers d'exprimer leurs interrogations et suggestions ;
- une exposition spécifique sera organisée en mairie ;
- un registre sera par ailleurs tenu à la disposition du public en mairie afin de pouvoir formuler toutes remarques particulières durant ou en dehors des réunions.

Quelques rappels pour bien vivre tous ensemble :

Les horaires autorisés pour les tondeuses et autres appareils bruyants sont de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 du lundi au samedi, de 10h00 à 12h00 dimanches et jours fériés.



Le brûlage des déchets est strictement interdit, de jour comme de nuit.



Les poubelles ne sont à sortir que la veille au soir de leur collecte (voir la dernière page de cet Echo).

INFORMATIONS DIVERSES



Luberon Monts de Vaucluse (LMV)

Aménagement de la future zone d'activités de Bel Air

Le permis d'aménager a été déposé au service urbanisme de la commune et accordé le 17 octobre.

Ce dossier est consultable en mairie. La suite des opérations va consister dans la réalisation des travaux d'infrastructures.

D'ores et déjà, la Communauté de Communes LMV reçoit les demandes accompagnées de leurs projets en vue de la commercialisation des lots.

Parallèlement à cet aménagement, le Conseil Général a lancé un appel d'offres pour la construction du rond-point sur la RD2 permettant d'accéder à cette zone. Les travaux sont prévus dans le courant du 1^{er} trimestre. Les riverains de ce secteur seront invités à une réunion d'information.

Les friches agricoles

La LMV, de par sa compétence en matière d'économie et d'aménagement du territoire, s'est penchée sur le secteur agricole. A partir du constat de la forte baisse de la population agricole entraînant la fermeture des paysages et l'apparition de trop nombreuses friches agricoles, les élus en charge de cette compétence, souhaitent engager une réflexion sur le devenir de ces dernières.

Cet article est un appel à la population paysanne :

« Que vous soyez retraité agricole, en activité, propriétaire foncier ou autre, nous vous proposons de nous rencontrer afin d'échanger avec vous sur le devenir de vos parcelles.

Pour cela, nous vous invitons le mardi 11 février 2015 à 18h30 à Robion, salle du Bassin pour le secteur Oppède, Maubec, Robion et les Taillades ».

Christian Mounier, Maire de Cheval Blanc, en charge de cette compétence, dirigera la réunion.

Pour vous faciliter la vie!

Un nouvel espace d'apport volontaire pour le verre et les journaux a été mis en place avenue du Château, sur le parking du rond-point de l'olivier. Ces conteneurs étant enfouis, ils ne seront pas désagréables à l'œil!

Une nouvelle boîte aux lettres, qui accepte les grandes enveloppes, a également été installée avenue du Château, au sortir de la place de la mairie.

Nous leur souhaitons la bienvenue!

Pascal Moncelon a pris la suite d'Alain Roux ; il a ouvert l'épicerie sous enseigne Proxi.

C'est un commerçant dans l'âme qui a tenu des tabacs-épicerie, des bar-tabac et même une station-service à vocation alimentaire! Il arrive de Toulon où il s'était installé après quelques années passées à Gap.

Pourquoi venir aux Taillades ? « Parce que c'est un coin sympa et résidentiel! »

Il nous accueille 7 jours sur 7 et souhaite nous proposer une offre de services et de produits répondant à nos besoins : « il faut que les Tailladais me disent ce qu'ils veulent trouver dans mon épicerie! »

Rendez lui visite, il vous accueillera chaleureusement!



Michaël Chareyre est notre nouveau boulanger pâtissier.

Il ouvre aux Taillades son premier commerce personnel alors qu'il travaillait préalablement à Goult.

Pourquoi venir aux Taillades ? « Parce que c'est un beau petit village que je connais bien ; j'y ai même joué au foot ! »

Michaël met un point d'honneur à préparer l'intégralité de ses produits, pains et pâtisserie, sans faire appel à des bases venant de préparateurs industriels : « la pâte feuilletée traditionnelle, c'est quand même autre chose ! »

L'inauguration de la boulangerie pâtisserie, le 3 octobre dernier, a été un franc succès.

Nous leur souhaitons, à l'un et à l'autre, une belle intégration dans le village... ils vous attendent donc toujours plus nombreux pour profiter de leurs produits.



ACTION SOCIALE



Semaine bleue

La semaine bleue s'est déroulée mi-octobre sous le signe d'une rencontre seniors/juniors.

Nous pourrions appliquer, à cet évènement, la morale de la fable de La Fontaine intitulée « Le lion et le rat » : « on a souvent besoin d'un plus petit que soi ».... Eh bien, ce mercredi 15 octobre, les seniors ont pu mettre à profit cette petite phrase ...

En effet, la maison des associations réunissait un public inhabituel, celui de nos aînés du club du 3ème Age accompagnés d'enfants de l'école. Tous avaient pris rendez-vous pour partager leurs savoirs en matière de sécurité routière... Les questions, les réponses sont allées bon train, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'animatrice de cet après-midi, invitée par le CCAS de la commune, apportait des compléments d'information en visionnant les diapositives. Ce fut très enrichissant et chacun a apprécié d'avoir appris quelque chose. Ce moment d'échange s'est terminé autour d'un goûter offert par la Municipalité. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ...



Un temps pour nos Anciens!

La municipalité et le CCAS ont offert un déjeuner musical de Noël aux Anciens de la Commune le 3 décembre dernier. Cela a permis à plus de 160 personnes de partager un repas préparé par le traiteur Dupas et animé magistralement par Patrick et Muriel.

Les dames ont apprécié leur rose ! Nous n'oublierons pas les messieurs l'an prochain !





CCAS

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un établissement public communal. Il est géré par un conseil d'administration présidé par Madame le Maire et comprend en nombre égal des membres élus du Conseil Municipal et des membres nommés par Madame le Maire pour la durée du mandat (6ans). Leur mandat est renouvelable.

Les membres du CCAS des Taillades :

Mesdames Sylviane Gonthard, Dominique Giraud-Le Faou, Michèle Nouguier, Christine Dani, Jocelyne Poulain, Justine Bonafous, Rolande Culcasi, Renée Canivet, Marie Montange, Claire Besson. Messieurs Guy Honorat, Albert Verchère, Alain Fageot, Clément Braghieri.

Concrètement, le CCAS, dans le cadre de ses attributions légales, instruit toutes les demandes prises en charge par le Conseil Général. Cela concerne par exemple l'aide médicale, l'aide ménagère aux personnes à faibles revenus, les diverses allocations en faveur des personnes handicapées, les placements en maison de retraite, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.).

Les personnes susceptibles de prétendre à ces aides doivent se rapprocher du CCAS pour constituer les dossiers qui sont transmis au Conseil Général pour décision.

D'autre part, certaines situations ne rentrent pas dans le cadre des attributions légales et c'est alors que le CCAS plus proche des personnes, plus au fait des réalités quotidiennes peut essayer de répondre de façon humaine aux demandes. Celles-ci sont examinées au cas par cas, dans un souci constant d'efficacité, de solidarité et de discrétion.

Le CCAS est à votre disposition pour vous écouter, vous informer et vous aider à formuler toutes démarches d'action sociale. Contacter le secrétariat de la Mairie au : 04 90 71 09 98.



ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Ce service met à disposition des aides ménagères, des auxiliaires de vie dont l'intervention est prise en charge par les Caisses de Retraites, l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou les services d'aide sociale.

Une vingtaine de personnes salariées assurent ce service avec efficacité et dévouement pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées et pour venir en aide aux personnes ayant des difficultés médicales passagères nécessitant des interventions pour des tâches de la vie quotidienne.

L'A.D.M.R. de Cheval-Blanc et des Taillades s'occupe de plus de 100 bénéficiaires.

En 2013 les interventions sur les Taillades ont représenté 4 500 heures de travail.

Chaque année des formations sont proposées au personnel de l'ADMR pour pouvoir assurer ces interventions. Cinq salariées en ont bénéficié en 2013.

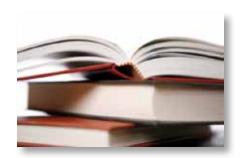
N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie des Taillades ou à Cheval-Blanc auprès de Viviane (Tel : 04 90 71 01 17).

La lecture à tout âge ... Un projet de la médiathèque intercommunale!

Vous aimez lire, vous souhaiteriez profiter des collections qu'offre la médiathèque, mais votre état vous empêche de vous déplacer aisément ...

Cette information peut vous intéresser : un projet de portage de livres auprès des personnes dont la mobilité est réduite, est lancé.

Si vous vous trouvez dans ce cas, vous pouvez vous inscrire auprès de la médiathèque des Taillades (04 90 71 78 08) ou à la Mairie (04 90 71 09 98) qui fera le lien.



Bon à savoir

En complément à l'action municipale, des associations existent pour aider les personnes qui rencontrent des difficultés pécuniaires temporaires :



• LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge de l'Isle sur Sorgue a mis en place une aide alimentaire sous forme de colis distribué par un camion ambulant dans les communes (une fois par semaine). La distribution de ces colis reste ponctuelle (durée de 6 mois environ) pour un coût de 2 euros par colis.

Les personnes qui ont besoin de ce service peuvent soit se présenter directement au camion, soit passer par le relais CCAS de la commune.

Tél. de la Croix-Rouge l'Isle sur Sorgue : lundi et mardi après-midi **04 90 20 71 83**



• LES RESTOS DU CŒUR

Il y a déjà 30 ans que l'association « Les Restos du Cœur » a été créée par Coluche. Le 24 novembre 2014, s'est donc ouverte la $30^{\rm ème}$ campagne d'hiver de l'association.

Depuis sa création en février 2014 la Maison Commune à Cavaillon accueille trois associations : le Village - le Secours populaire et les Restos du Cœur.

La responsable Catherine REISCH, entourée de toute son équipe de bénévoles, a pour objectif d'être au service de la personne, avec un rôle d'écoute, d'aide alimentaire, d'orientation et de lien social pour ces accompagnements.

Il est nécessaire de s'inscrire pour pouvoir bénéficier des distributions de repas.

Pour tout renseignement : Les Restos du Cœur - 35 avenue Vidau à CAVAILLON.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET ÉCO

La commission s'est réunie le 3 septembre dernier pour faire le constat de la situation et proposer ses priorités des prochains mois.

Éclairage public

Nous avons fait état d'un coût important de ce poste pour la commune et identifié des pistes de travail :

- Recourir à des éclairages à LED, beaucoup moins énergivores.
- Baisser l'intensité à certaines périodes de la nuit.
- Éteindre totalement, ou par secteurs, l'éclairage au cœur de la nuit (2h à 5h par exemple).

Cette 3^{éme} solution semble être la plus favorable et la moins onéreuse à mettre en place. Plusieurs communes du Luberon ont adopté l'extinction partielle et, même si dans un premier temps des habitants étaient sceptiques, les résultats sont là : pas d'accroissement des actes d'incivilité, ni des cambriolages (il est établi que ces derniers sont principalement diurnes !), mais des économies substantielles pour les communes et un peu de bien être supplémentaire pour les animaux nocturnes.

Stade Jean BLANC

Parallèlement, nous travaillons sur la baisse des consommations et coût en énergie (Gaz Propane) des bâtiments du Stade Jean Blanc. Là encore différentes pistes ont été identifiées et sont à l'étude, voire en phase de mise en œuvre :

- Renégociation du contrat de fourniture du gaz.
- Utilisation efficiente du système de régulation de chauffage en fonction des horaires d'occupation des locaux par le CALAVON FC.
- Mise en place de limiteur de débit et/ou de pression sur les douches.
- Renouvellement de 2 chauffe-eau fortement entartrés.
- Amélioration de l'isolation des bâtiments.

Le saviez-vous ?

Vous aussi vous pouvez faire de substantielles économies d'énergie en améliorant votre chauffage, votre éclairage et votre isolation.

Il existe de nombreuses aides financières pour vous aider à améliorer votre confort, diminuer vos charges et valoriser votre maison!



Rendez-vous sur le site de l'Ademe pour en savoir plus :

- http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/ documents/7395-aides-financieres-sept-dec-2014.pdf
- Espace Info Énergie du Parc du Luberon : Agathe BIENFAIT 04 90 74 09 18

Forêt

Concernant l'environnement, certaines parties de la forêt des Taillades voient s'accumuler, à chaque fort « coup de vent », des arbres déracinés ; cela crée un enchevêtrement de bois morts qui rend impossible la pénétration dans ces zones et augmente d'autant les risques de propagation d'incendie.

Ces parcelles sont très majoritairement privées et il est impossible, pour la municipalité, d'intervenir directement. Nous avons d'ores et déjà, fait l'inventaire des propriétaires et travaillons, avec l'aide des techniciens du Parc Naturel Régional, à trouver une solution d'association des propriétaires permettant le nettoyage et l'entretien de ces zones.

Affaire à suivre...

Entretien des espaces verts

La commune était déjà en avance sur la réglementation : l'Assemblée nationale et le Sénat ont voté une loi en février 2014, interdisant l'usage de produits phytosanitaires par les collectivités locales. La contrepartie est directe : plus de travail pour nos agents ! Notre sujet : limiter la pousse des mauvaises herbes pour limiter les temps de désherbage.

Au-delà de la solution de paillage, déjà largement employée, nous allons regarder comment mieux utiliser les plantes couvre-sols adaptées à notre région et à son climat.

Une journée d'information organisée par le Parc Régional du Luberon courant octobre nous a permis de capter des idées intéressantes pour la commune.



NOMIES D'ÉNERGIES



On a beaucoup entendu parler, ces derniers mois, du gaz de schiste et, pour ce qui nous concerne, de la demande de permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit "permis du Calavon" (Transformation de la demande originelle de 2011 « permis de Gargas », de la société « Tethys Oil France »).

Notre commune, fait partie des 48 communes du Vaucluse impactées par cette demande de permis (sur 832 km²) et à ce titre nous suivons ce dossier de près.

Si la demande actuelle, de la société Tethys Oil, concerne « la recherche » et non plus « l'exploitation par des techniques non conventionnelles » des gaz de schiste (aujourd'hui interdite en France) on peut s'interroger sur les motivations de cette société à dépenser des millions d'euros pour rechercher des hydrocarbures qu'elle ne pourrait pas extraire ensuite.

En effet, il faut savoir que plusieurs techniques d'extraction alter-

natives sont actuellement à l'étude: remplacement de l'eau par du gaz comme le propane, stimulation par arc électrique ou chauffage de la roche, ou encore la fracturation exothermique non hydraulique (ou fracturation sèche, inventée pour les forages en région arctique où l'eau gèle trop rapidement) utilisant de l'hélium chaud.

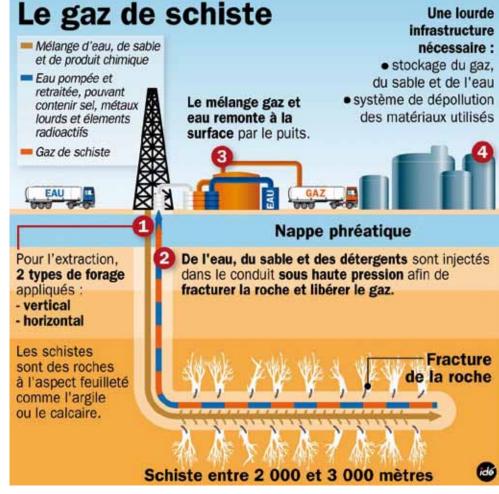
Mais, lors d'un colloque, en 2013, sur les alternatives à la fracturation organisé par le Sénat à Paris, les industriels ont considéré qu'il n'y avait pas d'alternative, aujourd'hui, disponible à la fracturation hydraulique.

On sait aujourd'hui que la fraction hydraulique a des **effets néfastes sur l'environnement** et en particulier sur les ressources en eaux.

Dans la continuité de la motion signée par la précédente municipalité contre l'exploitation du gaz de schiste, nous avons soutenu activement la demande de refus de permis, portée par le Parc Naturel Régional du Luberon, par la voix de son président Jean Louis Joseph auprès de M^{me} Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Nous nous félicitons de la décision de cette dernière d'annuler, purement et simplement la demande de Permis de Tethys Oil (le décret officialisant sa promesse est, toutefois, toujours en attente).





LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES TRADITIONS CALENDALES

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui préparent activement notre traditionnel Marché de Noël.



La 17^{ème} édition aura lieu le dimanche 14 décembre.

Il animera les Carrières, les rues du vieux village et le terrain St Ferréol bien ensoleillé.

Plus de 60 exposants proposeront des produits festifs, des gourmandises, des santons et décors de crèches et une large palette de créations artisanales. De quoi enrichir vos fêtes de fin d'année.

Les enfants ne sont pas oubliés. Le Père-Noël sera présent et ce sont les rennes qui tireront son traîneau conduit par les Lapons.



Le manège à pédales, le **ZooDeglingo**, animera le centre de la Carrière.

La Maison du Père-Noël proposera rencontres et activités. Sans oublier la boîte à lettres du Père-Noël, la petite ferme avec ses ânes et ses moutons, les poneys pour une promenade.

La crèche, grandeur nature, participera à la magie de Noël.

Quant aux adultes, ils pourront se réchauffer autour d'un vin chaud, déguster nos frites et grillades et participer à notre traditionnelle tombola pour gagner un panier-réveillon, bien garni pour 4 personnes.

Espérons que la météo sera aussi clémente que l'an passé pour que ce dimanche soit un vrai moment de fête, chaleureux et convivial.

Nous vous attendons toujours aussi nombreux.

Contacts: Sylviane 06-60-83-16-69 - Jocelyne 04-90-71-06-14 - marche.noel.taillades@gmail.com

DU FIL AU BOUTIS

Malgré la pluie, notre exposition-démonstration à la Foire de Cavaillon le dimanche 9 novembre a été très appréciée. De nombreux visiteurs se sont intéressés à la pratique du boutis et ont aimé nos ouvrages.

Notre association aura aussi le plaisir d'exposer à l'Espace des Carrières aux Taillades le samedi 13 décembre de 14h à 18h et le dimanche 14 décembre de 10h à 17h durant le Marché de Noël.

Venez nous rendre visite.



HARMONIE

L'association Harmonie des Taillades, en collaboration avec le club de Lagnes, a organisé pour la 1ère fois le 16 octobre une manifestation qui a réuni 200 patchworkeuses à la salle du moulin des Taillades. Cette grande réunion entrait dans le cadre des journées de l'amitié qui a lieu une fois par trimestre dans les départements limitrophes.

Les participantes ne connaissant pas le village ont apprécié le cadre dans lequel était organisé l'événement, un grand merci à la municipalité.



KIPRO...N'CO

Des nouvelles de notre association... Oui!!!
De bonnes nouvelles!!!



KiPro... n'Co Compagnie propose depuis la rentrée des ateliers théâtre ados et adultes.

Le Théâtre favorise la découverte de soi, l'adaptation à la vie de groupe et à la vie de tous les jours.

Possibilité de parler, d'argumenter, de chercher à comprendre... moyen de défoulement, de dépassement, de découvertes, timidité à vaincre, désir de culture, envie de lever le voile sur l'art mystérieux du comédien, vocation... toute motivation est valable et toute étude bien menée donnera son résultat. Leçons de vie, études des comportements, formation de l'esprit, voilà ce que le théâtre est en mesure de vous donner.

Alain Roux Christine Carlier-Bonnefond (animateurs)

Renseignement
et inscriptions :
07.82.50.01.41
ou
ateliertheatre.krisaa@yahoo.com
www.kipro-n-compagnie.com



de quelque chose...

autant mousis de sise !!!

CHŒUR DES TAILLADES



Le « Chœur des Taillades » poursuit son aventure depuis 2008 avec un noyau d'environ 25 choristes très fidèles. Nous continuons l'apprentissage de chants nouveaux, toujours « à textes », comme « L'Hymne à l'amour » que nous chantons à 4 voix comme vous l'entendrez à la soirée du Téléthon du 5 décembre 2014.

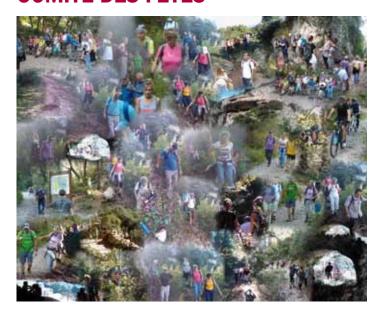
Pour la troisième année consécutive, nous organiserons début 2015, à Cheval-Blanc, un concert avec d'autres chorales qui souhaitent se joindre à nous, au profit de RETINA (recherche ophtalmologique). Un grand merci au père Georges qui nous ouvre chaque année les portes de son église.

Enfin, nous ferons notre « soirée oreillettes » le samedi 7 février 2015, dans la salle du Moulin Saint-Pierre.

En attendant de vous retrouver nombreux à cette soirée, nous vous souhaitons avec un peu d'avance d'excellentes fêtes de fin d'année.

Musicalement vôtre. Christine Faillant

COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes a organisé le 18 octobre dernier, au profit du Téléthon, une randonnée pédestre à la Baume Martin, qui était pendant la 2^{ème} guerre mondiale, la «planque» des maquisards de nos villages.

Cette marche a été très appréciée par les trente participants qui ont été guidés par Jean Louis Delpiano de l'association Taillades multi-sports. (recette 210 euros).

Une expérience à renouveler de l'avis général!

Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

LES ASSOCIATIONS

AU BONHEUR DES JARDINIERS

La journée des jardiniers n'a pas encore eu lieu au moment de la rédaction de cet article, mais elle s'annonce bien avec un record d'exposants, puisque nous en aurons 30 cette année.

Nous reconduisons l'atelier d'art floral qui a eu beaucoup de succès l'an dernier, et toujours la présence de belles plantations à faire pour créer un environnement qui sera agréable au printemps. Car n'oubliez pas que c'est à l'automne que les végétaux s'implantent le mieux.

Nous espérons une belle journée et vous voir toujours plus nombreux pour embellir vos jardins.

L'équipe des jardiniers



TAILLADES COUNTRY

Une nouvelle saison a débuté en septembre, nous sommes à nouveau 44 adhérents qui essayons d'enregistrer et retenir les cours donnés par Gersende Martini.

Courant octobre de cette année un groupe de 16 personnes de notre club ainsi que notre professeur est parti à Santa Susanna en Espagne au 3^{ème} Festival de danse country qui réunit 500 danseurs de toute la France. Nous avons donc effectué des stages de danse country, catalane, line dance et le soir nous avons assisté à des concerts fabuleux, et bien sûr nous avons tapé nos bottes sur le plancher. Ce fut un séjour très agréable.

Nous préparons activement le Réveillon du 31 décembre et nous comptons encore terminer l'année en dansant énormément.

Le Président A. Verchère.



LA BOULE DES TAILLADES -

« La Boule des Taillades » a rassemblé près de 450 joueurs, sur les 3 jours de concours lors de la fête votive. Bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous.

Nous avons aussi organisé un concours de boules au profit du Téléthon le dimanche 5 octobre. Grâce à la participation de nombreux adhérents et des personnes extérieures à l'association, les mises du concours qui seront reversées au Téléthon, ont été importantes. De plus, nous avons accueilli parmi les joueurs, notre Maire, Nicole Girard.

Ensuite, pour clôturer cette fin d'année 2014, tous les membres ont été conviés à une soirée à thème « marin », qui fut très réussie.

Cependant, nous continuons à jouer aux boules, et nous vous attendons pour la nouvelle année 2015.

Amitiés sportives, Pascal Vigé & son équipe



FOIRE ET LOISIRS

17 Mai date de la Foire 2015, en espérant que le temps soit identique à 2014, car les années précédentes c'était la cata....

2014 a été une réussite et les foireux sont satisfaits et fiers. Fiers de leur village, Fiers pour leur implication caritative. Il y a deux ans pour Mira Europe nous avions offert un stand et la recette de la tombola.

Cette année les foireux comme on les surnomme aiment la fête mais aussi le côté humanitaire, et ont réédité leur action par l'intermédiaire du Lions Club de Cavaillon, au profit du Centre Hospitalier de Cavaillon pour le service d'accueil de jour et la lutte contre la maladie d'Alzheimer. La recette de la tombola leur a été offerte fin juin à la Maison des Associations, en présence de M. Christmann Président du Lions Club, de M. Molinas, de M. Cyrille principal animateur de ce secteur, des membres du service d'accueil de jour et deux élus du Conseil Municipal des Taillades. Un historique des actions des foireux a été évoqué. A suivre dans le prochain Echo...

Le Président Roland Saorin.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Après quelques années d'absence, le retour du vide grenier le 10 août sur le pré du Moulin fut un superbe succès.

Un grand merci à tous : les animateurs, bénévoles, exposants, chineurs et badauds car cette belle alchimie est restée dans le cœur de tous et c'est pourquoi nous renouvellerons cette manifestation en août 2015, avec l'accord de notre municipalité que nous remercions très sincèrement.

La chasse a bien commencé : sangliers et chevreuils sont présents, les lapins de reproduction sont opérationnels.

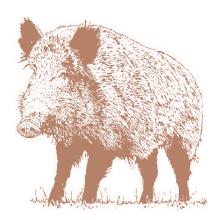
Cette saison, 10 lâchers de perdreaux et de faisans pour nos fines gâchettes sont inscrits au calendrier.

Grâce à la convivialité qui règne dans l'association, le nombre de chasseurs est en augmentation.

Bien entendu le respect et la sécurité sont toujours d'actualité et de rigueur.

Cette année nous étions prévenus du parcours du patrimoine et du trail des pompiers. A ces occasions les chasseurs ont laissé les fusils dans les armoires et nous les en remercions en leur souhaitant bonne continuation.

Le Président Georges Paget



GYMNASTIQUE UST —

Malgré le beau temps qui freine habituellement la reprise, les cours se sont remplis très rapidement. Il a même fallu – fin octobre – dédoubler le cours de Claudine le mercredi soir : beaucoup de monde... Nous sommes victimes de notre succès !

Deux nouveaux cours ont vu le jour :

- Gymnastique douce, avec Magali, le mercredi de 9 h à 10h. Très bon départ... aussi avons-nous « converti » le 3^{ème} cours de Taï Chi du lundi soir, en cours de gymnastique douce (17h30 à 18h30).
- Stretching-relaxation le jeudi soir (18h15 à 19h15) avec Joëlle.

Beaucoup de projets en vue : après l'Assemblée Générale Départementale qui a lieu aux Taillades cette année, il y a celle de la section, le Téléthon et la grande soirée du mois de mars...

De quoi nous garder en forme... et pour longtemps!



LES ASSOCIATIONS

CALAVON FOOTBALL CLUB

L'association compte cette saison 360 adhérents, dont 50 éducateurs diplômés et dirigeants (notre force !), répartis en 25 équipes d'U6 à Séniors.

Quelques nouvelles de notre début de saison.

La mise en place de la catégorie séniors (3 équipes) est un peu difficile en résultats, l'effectif se trouve en plein renouvellement, mais la qualité est présente. Les victoires arrivent...

U19 et U17 sont en tête de leur poule ; le groupe U15 remonte la pente après un début d'exercice délicat, il redevient compétitif.

U13 : le travail de l'an passé paie. En effet, nous avons vécu, après avoir accédé à la finale d'un tournoi, des moments inoubliables pour nos minots, ils ont affronté des Clubs de renom à structure professionnelle comme l'OM, Lyon, Montpellier, Nice, Nîmes, Evian Thonon...

Le foot animation U6 à U11 compte 14 équipes. Nos jeunes pousses progressent rapidement avec les conseils de leurs éducateurs et dirigeants.

Ils ont été invités par le Club d'Arles-Avignon pour accompagner les joueurs sur le terrain lors de la rencontre de Ligue 2 : ACA / Laval et un autre groupe de petits pour faire les « ramasseurs de ballons » au bord de la touche : souvenirs à jamais pour eux !!

Le vendredi 28 novembre, a eu lieu une dégustation de beaujolais nouveau proposée par notre ami Daniel Georger de St Jean d'Ardières au stade Jean Blanc à partir de 17h30.

Samedi 13 décembre : 1er loto à 21h00 salle du Moulin St Pierre.

LES ESTIVALES

Courant novembre a eu lieu l'assemblée générale des Estivales.

De nombreux membres étaient présents

et nous avons profité de l'occasion pour remercier M. Edmond Bouchet pour toute son implication dans l'association et le nommer Membre honoraire.



Le bureau a été reformé avec Valérie Bouchoux en tant que présidente et Gérard Poulain devient vice-président.

Dominique Cannata et Jean-Claude Bidon gardent leurs postes de trésorier et vice-trésorier.

Laurence Perez-Huerta et Sonia Rippert deviennent secrétaire et secrétaire adjointe.

Patrick Bernardet est nommé responsable des expositions.

Sont également dans le Conseil d'administration Dominique Giraud-Le Faou, Geneviève Fey-Rouger et Théodore Raz.

Le nouveau Conseil d'Administration travaille ardemment sur la programmation de l'été 2015.

2015:

Fin janvier : 2^{ème} loto à la salle des fêtes de Lagnes

Février : soirée Club salle de l'Eden à Robion.

Juin: 26^{ème} jumelage à St Marcellin (Isère), tournoi des commerçants et assemblée générale. Et enfin, pour nous remercier de notre travail, de notre intégrité, après l'US Taillades en 2000, puis l'US Portes du Luberon en 2011, le Calavon Football Club aura l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale du District Rhône Durance et ses représentants.

Le CFC vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



FOYER RURAL

Le 2 juin 2014, les nouveaux membres du conseil d'administration Sont fiers de vous annoncer la naissance de leur association :

Le Foyer Rural Maxime Nouguier!
Pourquoi ce nom, pourriez-vous vous demander?

C'est tout simplement un hommage A un homme qui aimait son village

Il œuvrait pour la culture, le sport et la force du collectif Dans le foyer rural il aurait été un président actif!

Nous qui avons aujourd'hui créé cette association au nom de Maxime Sommes beureux de soutenir des projets qui méritent une rime

Voilà pourquoi nous nous sommes réunis : Sopbrologie, Marche nordique, Histoire de l'art, Généalogie

Yoga, Conférences à thèmes, Ludothèque ou Gestion du stress et des émotions Que de nouvelles activités pour lesquelles il ne manque plus que votre inscription!



Pour commencer la saison d'automne le foyer rural a proposé deux conférences.

La première, dans le cadre du «jour de la nuit », le samedi 20 septembre.

La famille Quatrevieux est venue projeter son film. Cette famille a filmé son tour du monde pour montrer la pollution lumineuse et en dénoncer les conséquences néfastes sur l'homme et la faune. Malheureusement, soit le sujet ne passionne pas, soit l'information vous est mal parvenue, le public n'était pas à ce premier rendezvous.

La deuxième conférence sur le traité TAFTA, plus ardue, a attiré une cinquantaine de personnes.

Elle était faite en partenariat avec le cercle Condorcet et c'est M. Antoine Martin, Tailladais, ancien président du cercle Condorcet, qui a très pédagogiquement expliqué ce traité. Il a réussi à mettre en évidence les principaux points grâce à un travail long et minutieux dont les présents ont profité.

La prochaine conférence, prévue pour le

Samedi 10 janvier à 14h30, portera sur l'histoire du mur de la peste.

Roches ornementales et roches insolites du Midi

L'union régionale des foyers ruraux a lancé un projet « roches ornementales et roches insolites du Midi » et le foyer rural Maxime Nouguier a choisi d'y participer.

Il faut faire des recherches sur les carrières, les monuments,- sur le terrain et aux archives- un peu de géologie, des photos et pour finir rassembler tout cela dans un livre.

Si ce projet vous intéresse, dans son ensemble ou juste sur un point vous êtes les bienvenus : il s'agit de notre village et nous comptons sur vous pour réussir un beau livre bien documenté!

Pour connaître le programme de nos activités, tapez http://frlestaillades.fr





DÉCEMBRE 2014

Mercredi 3 décembre :

Repas de Noël des Séniors des Taillades.

Vendredi 5 décembre :

Spectacle pour le Téléthon - Moulin Saint-Pierre.

Samedi 6 décembre :

Repas pour le Téléthon - Moulin Saint-Pierre.

Vendredi 12 décembre :

Concert de Noël avec l'Atelier Vocal du Conservatoire de Cavaillon Eglise des Taillades - 20h30 - Entrée libre.

Samedi 13 décembre :

Loto du Foot - Moulin Saint-Pierre - 20h45.

Dimanche 14 décembre :

17^{ème} Marché de Noël avec les Rennes du Père Noël!

Mercredi 31 décembre :

Réveillon de l'an Country (sur inscription) - Moulin Saint-Pierre

Vous retrouverez dans les commerces du village, une affiche trimestrielle vous rappelant les dates à retenir des différentes animations sur le village. Cet agenda est également disponible et mis à jour sur le site internet de la commune : www.lestaillades.fr

JANVIER 2015

Samedi 10 janvier:

Conférence avec Jean-Marc Azorin sur le mur de la peste Maison des Associations - 14h30

Dimanche 11 janvier:

Balade autour du mur de la peste à Lagnes Rendez-vous Stade St Ferréol - 13h

Dimanche 18 janvier :

Concert classique « Trio Séraphin » - Espace des Carrières - 16h30 Entrée 12 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Pour rester toujours informé, n'oubliez pas le site du village : www.lestaillades.fr

Vous souhaitez être informé par courriel des manifestations à venir sur le village, inscrivez-vous à : echo.taillades@orange.fr



FÉVRIER 2015

Samedi 7 février :

Soirée Oreillettes par le Chœur des Taillades Moulin Saint-Pierre.

Vendredi 13 février:

Pièce contemporaine «Tupp» ou la coupeuse de feu en partenariat avec La Garance - Scène Nationale de Cavaillon

Moulin Saint-Pierre - 20h30

Entrée 12 € - gratuit pour les moins de 12 ans

MARS 2015

Vendredi 6 mars:

Trio Surfin Ka - Moulin Saint-Pierre - 20h30 Entrée 12 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Samedi 14 mars : Carnaval des enfants Village

Samedi 21 mars : Soirée Gym - Moulin Saint-Pierre

AVRIL 2015

Samedi 11 avril : Soirée Country - Moulin Saint-Pierre - 20h30

MAI 2015

Dimanche 17 mai:

Foire de Printemps Moulin Saint-Pierre - toute la journée



Dimanche 14 décembre :

Messe bénédiction des cierges de Sainte Luce à 10h Mercredi 24 décembre : Messe de Noël à 21h Jeudi 25 décembre : Messe de l'Aurore à 8h30 Dimanche 31 mai : Communion aux Taillades





Naissance

Le 17 août 2013 Lylou Danielle Martine Claire CHEVILLARD-DUMAS Le 22 novembre 2013 Paul Adrien Jérôme BINET Le 24 janvier 2014 Colombe Anne Adèle BROSSET Le 4 février 2014 **Manon Danièle Patricia SAINT-LEGER** Le 16 février 2014 **Clément Sam Augustin BERGER** Le 12 juin 2014 **Charlie Hugo BERNARD** Le 14 juillet 2014 **Jules Marius CHOSEROT** Le 14 juillet 2014 Mathéo Pierre MAURIN LAROUSSI Le 27 août 2014 **Lana REY** Le 22 octobre 2014 Rafael, Jean, Félix IMBERT SANCHEZ

Mariages

Le 31 décembre 2013 Nathalie MALACARNE et Cécile CAPONE Le 15 février 2014 Christelle OLIVE et Didier JEAN Le 17 mai 2014 Jing WEI et Aurélien GIRAUD Le 7 juin 2014 Julie BLANC et Alain BOUJEMAAOUI Le 28 juin 2014 Alexandra ZABOLOTNAYA et Denis RANFIN Le 2 août 2014 Sylvie BEUREL et Laurent PIERRE Le 30 août 2014 Marion BONAFOUS et Arnaud GIRARD Le 27 septembre 2014 **Virginie DEPOORTER et Niels LEFEVERE** Le 11 octobre 2014 Hélène DELPIANO et Jean-Marie PONTET Le 25 octobre 2014 **Dominique GIRAUD-CAVIN et Michel LE FAOU**

Décès

Le 7 août 2013 Simonne DE GERONE épouse ANTOINE Le 1^{er} janvier 2014 Simone TAMISIER épouse PIERI Le 13 janvier 2014 Marie POLETTI veuve CANIONI Le 4 février 2014 **Bernard PERRIN** Le 15 février 2014 **Gérard DELANGE** Le 13 février 2014 **David GALLON-SELINGUAND** Le 22 février 2014 Denise PIASTRELLI épouse MANSON Le 5 mars 2014 **Louis GENIN** Le 1^{er} avril 2014 Andrée FAURE veuve LEGRAND Claude ISNARDON Le 12 juin 2014 Le 11 juillet 2014 René DELEPINE Le 6 août 2014 Mireille FLAGIS épouse PALISSON Jean-Gabriel DUCLOUX Le 7 août 2014 Le 18 août 2014 René KOVALTCHOUK Le 15 septembre 2014 **Georges ROSTOLL** Le 1^{er} novembre 2014 Paule DUBLIQUE veuve BEAUVOIS Le 13 novembre 2014 Antoinette COUSTEUR veuve BLANC

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pharmacie Terra Pharma

300, route de Mourre Poussin 04 90 71 16 61

Kinésithérapeute

Théodore Raz

238 avenue du château 04 90 71 16 88

Infirmières

Dominique Giraud-Le Faou

04 90 71 06 94

Chantal Fourquemin

04 90 71 09 04

portable: 06 81 22 49 85

Agnès Valrado

04 90 06 09 45

portable : 06 08 64 30 18 **Déborah Jean-Claude**

portable: 06 84 72 06 84

Centre médical des Oliviers

125, rue du stade

- Chirurgien Dentiste Docteur

Frédéric Camilleri 04 90 76 00 09

- Orthophoniste

Delphine Darque

09 83 31 52 89

Cabinet Médical du Moulin

200, av. du Moulin St Pierre

- Docteurs

Nathalie Loizon-Végéto

Géraldine Petit - 04 90 76 00 13

- Infirmières

Mmes Noëlle Niero, Rachel-Vanessa Fatoux

04 90 71 58 02

Avocate: Ludivine Raz-Noto

04 32 50 10 48

Pompiers: 18 ou 112

SAMU: 15

Centre Anti-Poison

04 91 75 25 25

Gendarmerie Robion

04 90 78 01 30

Météo CARPENTRAS: 08 92 68 02 84

Taxi Pernet: 04 90 71 84 45

SERVICE DE CARS

LES TAILLADES - CAVAILLON

TRANSDEV SUD-EST 04 90 74 20 21

MAIRIE

Tél. 04 90 71 09 98 - Fax : 04 90 71 99 01 Du lundi au vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 17h30

- SERVICE URBANISME

Lundi, mardi et mercredi 9h - 12h et 13h30 - 17h30

et 2 jeudis par mois (se renseigner en Mairie)

- ARCHITECTE CONSEIL

Christelle Juskiwieski - permanence : 2 jours par mois, se renseigner en Mairie.

BUREAU DE POSTE Tél. 04 90 71 97 84 lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. Dernière levée à 12h - Fermé mardi et samedi

MÉDIATHÈQUE

tél. 04 90 71 78 08 - mardi et vendredi de 15h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 13h.

ECOLE - Tél. 04 90 71 11 76

PÉRISCOLAIRE - Tél. 07 78 41 91 82

periscolaire.taillades@orange.fr

MESSE Tous les samedis 18h, renseignements : presbytère de Robion : 06 62 35 00 39

COLLECTES DÉCHETS

Ordures ménagères :

Lundi et jeudi matin à partir de 5h. Jour férié : voir calendrier LMV

Bacs jaunes : vendredi (sauf Route D2 le mercredi - Vidauque et lot de l'Aiguille le lundi)

Enlèvement des encombrants :

sur R.V. à la LMV au 04 90 78 82 30

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

Chemin Dorio Cavaillon (04 90 76 10 58)

Du Lundi au Samedi

Hiver • Du 1^{er} novembre au 14 février 9h à 12h et 14h à 17h

Été • du 15 février au 31 octobre

8h à 12h et 14h à 18h

 $\textbf{Mon Espace Vert} \ \ \textbf{172 ch. du vieux Taillades Cavaillon}$

 $(04\ 90\ 75\ 20\ 78)$ - Du mardi au samedi Du 1er mars au 31 octobre : 8h-12h / 14h-18h Du 1er nov au 28 fév : 9h-12h / 14h-17h Dimanche et jours fériés : 9h-12h

PISCINES INTERCOMMUNALES

• Roudière - Tél. 04 90 78 19 19



ASSOCIATIONS

Club du 3^{ème} age

Présidente : Bernadette Pioggini

04 90 06 11 55

Calavon Football Club

Siège: 04 90 71 96 43

Président : Jean-Marie Poli : 04 90 71 97 87

Union Sportive Taillades Gymnastique

Présidente : Jeanine Maurel : 04 90 71 35 36 Vice-Présidente : Jacqueline Chabert : 06 01 38 25 90

Société de Chasse

Président Georges Paget: 04 90 78 34 36

Foire et Loisirs des Taillades

Président : Roland Saorin : 06 19 68 37 05

Bridge Club

Présidente: Gisèle Némoz: 04 90 76 25 46

Foyer Rural

Président : Jean-Claude Bensi 04 90 78 11 95 - 06 87 40 20 90

Comité des Fêtes

Président : Daniel Mourier : 04 90 71 40 72

Harmony (Arts Plastique)

Présidente : Marielle Tringalle

04 90 06 05 45

A.F.M.

Coordination départementale du Téléthon Coordinatrice Martine Décher

04 90 71 48 49

Association

Traditions Calendales

Présidente : Sylviane Gonthard

06 60 83 16 69

Collections Passion

Président : J.P. Cléaz-Savoyen

04 90 71 63 77

Estivales des Taillades

Présidente : Valérie Bouchoux

04 90 78 19 98

Au Bonheur des Jardiniers

Présidente : Maguy Vicedo

04 90 71 42 78

Taillades Country

Président : Albert Verchère : 06 84 00 36 01

Club «La Boule des Taillades

Président : Pascal Vigé : 04 90 06 23 60

Le Chœur des Taillades

Présidente : Christine Faillant 04 90 04 57 64

"Du Fil au Boutis"

Présidente: Gisèle Bremond: 04 90 71 57 23

Cao Do Kwan

Président: Alain Hibon - 04 90 71 78 56

Taillades Multisports

Président : Jean-Louis Delpiano - 06 80 06 25 08

Ki Pro...n'Co Compagnie

Président: Alain Roux - 06 80 48 66 20